

Le Président,

**Communication du Président du Conseil Régional
à la Séance Plénière**

Réunion des 20 et 21 octobre 2011

**Parcours d'Europe : Encourager la mobilité européenne
des jeunes habitants de notre région**

1. Rapprocher l'Europe du citoyen – un engagement fort de la Région

La Région est persuadée que la construction d'un véritable espace européen de la connaissance passera du concept à la réalité si l'on développe le principe de mobilité européenne des habitants et notamment des plus jeunes.

Ainsi, afin de préparer sa jeunesse à exercer demain une véritable citoyenneté européenne, la Région développe, depuis de nombreuses années, des actions visant à **encourager et faciliter les expériences de mobilité européenne des jeunes** allant de la découverte culturelle jusqu'à la réalisation de stages professionnels ou de parcours de formation (Jumelages, Trans'Europe Centre, Euro-Métiers Centre, Mobi-Centre).

Par ailleurs, l'intervention de la Région en faveur de la construction européenne est diverse et s'organise autour de quelques autres ambitions essentielles :

- Sensibiliser les citoyens à l'Europe notamment grâce à son implication dans la semaine de l'Europe, les Centres Europe Direct ou encore le site Internet www.europe-centre.eu visant à informer sur les fonds structurels 2007 /2013,
- Animer et fédérer les énergies européennes en région au travers du réseau Europe O Centre,
- Etre présent et intervenir a Bruxelles via l'Antenne interrégionale « Auvergne Centre Limousin »,
- Gérer et piloter des programmes européens, capter des financements communautaires,
- Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), ou l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE),
- Coopérer avec d'autres régions d'Europe telles que Saxe-Anhalt (Allemagne), Malopolska (Pologne) et Pardubice (République tchèque).

2. Une stratégie Régionale en faveur de la mobilité européenne des jeunes

La liberté de circulation fait partie des libertés fondamentales de l'Union européenne et constitue un des éléments clés de l'Agenda de Lisbonne mais aussi de la stratégie UE 2020. Promouvoir cette mobilité est une façon de développer le sentiment d'appartenance à l'Europe, de repousser les frontières et de favoriser le multiculturalisme.

Consacrant chaque année un budget de plus de 5 millions d'euros au financement d'expériences de mobilité européenne de près de 11 000 jeunes, la Région Centre souhaite afficher son ambition et contribuer aux initiatives européennes en proposant aux jeunes un véritable « Parcours d'Europe ».

« Parcours d'Europe » est au cœur de la stratégie de la Région Centre en faveur de la mobilité européenne des jeunes. Il s'agit, en s'appuyant sur le succès des dispositifs que la Région soutient depuis de nombreuses années, à savoir, les jumelages européens, Trans'Europe Centre, Euro-Métiers Centre ou encore Mobi-Centre, de :

- Fédérer les énergies pour garantir aux jeunes et à leur famille une plus grande lisibilité de l'offre de mobilité européenne,
- Encourager les structures accompagnant la mobilité des jeunes et les aider concrètement dans la mise en places de leurs projets,
- Valoriser l'expérience de mobilité européenne des jeunes, notamment pour faciliter leur insertion professionnelle future.

Pour atteindre ces objectifs, « Parcours d'Europe » doit s'organiser autour des grandes étapes de mise en œuvre d'un projet de mobilité européenne : avant, pendant, après la mobilité européenne.

En créant « Parcours d'Europe », la Région entend rendre le fonctionnement des dispositifs d'aide à la mobilité qu'elle conduit plus accessible au grand public tout en conservant l'identité propre de chacun d'entre eux, clés de leur succès.

2.1. Avant la mobilité européenne – Créer le désir d'Europe

Il est souvent démontré que les expériences de mobilité (formelles, non formelles) contribuent efficacement à favoriser l'insertion professionnelle, à développer des aptitudes sociales dans un contexte interculturel (compétences relationnelles, tolérance, sens des responsabilités...), à maîtriser les langues étrangères et à favoriser l'épanouissement de la personne (ouverture d'esprit, autonomie...).

Or, la mobilité et le sentiment d'appartenance européenne ne vont pas de soi. La demande spontanée vient seulement d'un nombre trop restreint de jeunes. Pour la plupart d'entre eux, il faut créer l'envie de bouger, renforcer leur confiance en eux pour faire face au changement et découvrir de nouveaux horizons. Un séjour individuel ou collectif loin du milieu familial, avec un environnement linguistique et culturel nouveau et des apprentissages personnels et/ou professionnels totalement différent, demande un effort particulier et représente un moment de vie inoubliable.

Pour ancrer ce principe de mobilité européenne pour tous et créer le désir d'Europe, la Région propose que « Parcours d'Europe » s'appuie sur des leviers essentiels :

- **Mutualiser les ressources nécessaires aux montages de projets de mobilité**

Depuis de nombreuses années, l'ensemble des porteurs de projets (villes et comités de jumelage, lycées et CFA, Services Internationaux des Universités) accompli, pour permettre la mise en mouvement vers l'Europe des jeunes, un travail important, riche

de diversité et pourtant souvent méconnu. Aujourd'hui, la Région souhaite valoriser et enrichir la communauté de ces « référents mobilité ». Elle propose de mutualiser l'ensemble des ressources disponibles au montage de projets et de les rendre accessibles depuis les sites Internet de la Région et sites associés (www.regioncentre.fr , www.jeunesocentre.fr , Lynet, l'Intranet des lycées, www.etoile.regioncentre.fr).

La Région envisage ainsi la création d'une « boîte à outils » facilitant le montage de projets. La Région conduira ces travaux en associant les acteurs concernés mais aussi le CRIJ Centre (Centre régional Information Jeunesse), dans le cadre de sa convention « Centre Europe Direct ».

▪ **Multiplier les canaux pour informer les jeunes et leur famille des possibilités offertes grâce à « Parcours d'Europe »**

En situant l'ensemble des dispositifs sous la bannière « Parcours d'Europe », la Région souhaite rendre plus lisible et compréhensible pour le grand public les dispositifs d'aide facilitant leurs projets de mobilité européenne.

Ainsi, la Région envisage de communiquer sur ce champ en actionnant des leviers aussi divers que :

- Organisation du premier salon de la mobilité européenne en partenariat avec le CRIJ et Pôle Emploi International (décembre 2011),
- Pages « Parcours d'Europe » dans le guide jeunes diffusé chaque année à plus de 135 000 exemplaires,
- Témoignages vidéo de jeunes ayant fait l'expérience de la mobilité mais aussi référents mobilité ou encore d'employeurs convaincus de la valeur ajoutée d'une expérience acquise à l'étranger,
- Semaine de l'Europe de mai 2013 organisé sur le thème « Parcours d'Europe où comment faire rimer mobilité et citoyenneté européenne »,

2.2. Pendant la mobilité européenne – Les dispositifs d'aide mis en œuvre par la Région

La Région Centre est une des Régions les plus volontaristes en matière de mobilité européenne des jeunes avec quatre dispositifs créés au fil des années et selon une entrée par public bénéficiaire. Pour faciliter la compréhension des jeunes et de leur famille, la Région propose de valoriser sous une bannière commune les dispositifs d'aide à la mobilité européenne et envisager ainsi un véritable « Parcours d'Europe » aux jeunes bénéficiaires de ces prestations.

2.2.1. Les jumelages européens

Les jumelages de villes en Europe constituent ainsi un réseau original et dense. En région Centre, près de trois cents jumelages sont mis en œuvre avec des partenaires européens, par des communes ou des associations de jumelage. S'associer à une ville européenne dans le cadre d'un jumelage constitue non seulement, un vecteur d'intégration européenne et de coopération internationale, mais également un moyen privilégié d'échanges de connaissances, d'expériences et de savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale. C'est pourquoi, la Région Centre soutient depuis 2006, les programmes de jumelages de villes en Europe.

Ce dispositif soutient les **projets de mobilité européenne à caractère social, culturel, éducatif ou sportif, au bénéfice des jeunes de moins de 25 ans.**

Devant le succès rencontré par ce dispositif, le soutien régional aux jumelages de villes en Europe est reconduit chaque année. Les projets de jumelages européens favorisent :

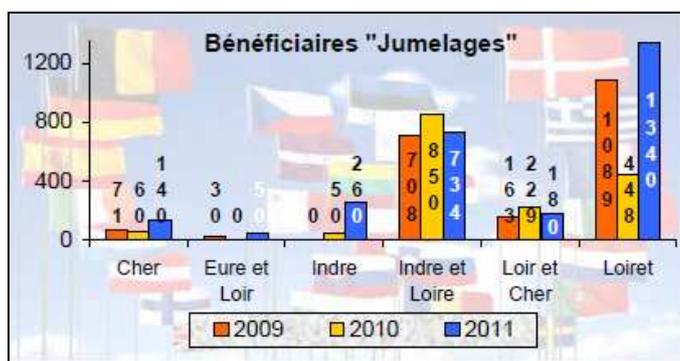
- Le développement d'une citoyenneté européenne active,
- La sensibilisation des jeunes aux enjeux actuels de l'inter culturalité, de l'insertion sociale, du développement durable, de la démocratie locale,
- La valorisation du territoire régional,
- Le lien entre les générations.

Visant le champ de l'éducation informelle, le soutien régional aux jumelages européens permet d'accompagner les projets de mobilité courte organisés sur le mode collectif et en dehors du système de formation. Ainsi, la Région apporte notamment son soutien pour l'organisation de rencontres entre citoyens de villes jumelées, organisées en région Centre ou dans la ville européenne jumelée et réunissant au moins dix participants de chaque commune pour une durée de trois semaines au maximum.

Dans ce cadre, la Région soutient les projets portés par une commune jumelée, une association de jumelage ou un comité de jumelage de la région Centre au travers d'une **aide financière d'un montant moyen de 2 500 €, s'élevant à 50 % maximum du coût total du projet**. Si la ville jumelée se trouve dans l'une des trois régions européennes partenaires de la Région Centre (Saxe-Anhalt en Allemagne, Pardubice en République Tchèque et Malopolska en Pologne), le cofinancement régional peut être plus élevé puisque les projets sont plus importants et comportent plusieurs volets.

Les jumelages européens en chiffres

- En 2011, l'aide financière de la Région (d'un montant de **83 600 €**) aura permis d'accompagner la mobilité européenne de **2 704 jeunes**. (*chiffres provisoires*)
- En 2010, l'aide financière de la Région (**75 703 €**) a permis d'accompagner la mobilité de **1 590 jeunes** (en moyenne cinquante-cinq jeunes par projet) impliqués dans **vingt-neuf projets** culturels, éducatifs, sociaux, sportifs et représentant onze pays de l'Union européenne.



2.2.2. Trans' Europe Centre :

Reconnu et ancré dans le paysage de la formation initiale en région Centre, Trans'Europe Centre permet de **financer les projets collectifs des lycéens et apprentis** inscrits dans un établissements de formation de la région Centre : lycées (publics ou privés sous contrat) et CFA (conventionnés avec la Région). Concrètement, ce dispositif vise à offrir la possibilité d'effectuer **gratuitement**, une fois durant leur scolarité au lycée ou dans un centre de formation, un séjour éducatif en Europe, en supprimant, pour les familles, tout obstacle financier. Ces séjours collectifs d'une semaine permettent aux jeunes d'ancrer les principes de :

- Une véritable citoyenneté européenne,

- Une ouverture culturelle et sociale à l'Europe,
- Une appétence linguistique,
- Une connaissance du monde économique et professionnel à l'échelle européenne,
- Des relations durables entre établissements de formation européens.

Construits par les équipes éducatives des établissements concernés, les projets de mobilité européenne doivent être pluridisciplinaires, en lien avec les disciplines enseignées, élaborées pour les jeunes d'une même classe entière ou un groupe partageant une option ou activité commune.

Pour la réalisation de ces séjours de cinq à sept jours consécutifs, réalisés dans les pays de l'Union Européenne et associés (Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie), la Région Centre prend en charge la part revenant à la famille, dans la limite de **92 % du coût du séjour ; les 8 % restants sont apportés par d'autres partenaires** (OFAJ, associations, comités de jumelage, collectivités, partenaires économiques....).¹

A l'issue de leur séjour de découverte, chaque jeune se voit remettre un « Visa Trans'Europe Centre », attestant de la réalisation sa mobilité européenne ; pour la plupart d'entre eux, une première expérience hors de nos frontières.

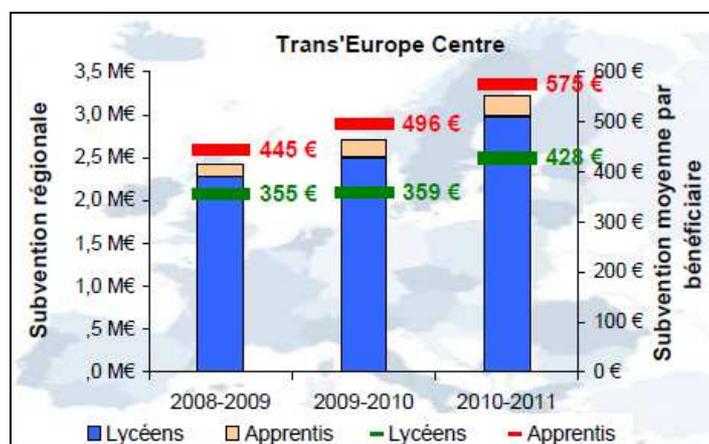
Trans'Europe Centre en chiffres

Concernant l'année scolaire 2010/2011², la Région a apporté son soutien financier à **251 projets (8 288 jeunes pour une subvention globale de 3 216 078 €)** répartis entre :

- 225 projets (7762 lycéens bénéficiaires pour une subvention régionale de 2 983 015 €),
- 26 projets (526 apprentis bénéficiaires pour une subvention régionale de 233 063 €).

Concernant l'année scolaire 2009/2010, la Région a consacré **2 490 373 €** au financement de **226 projets** représentant **7 103 jeunes** avec :

- 199 projets (6 683 lycéens bénéficiaires pour une subvention régionale de 2327 331 €),
- 27 projets (420 apprentis bénéficiaires pour une subvention régionale de 163 042 €).



2.2.3. Actions Internationales – l'Europe pour les BTS et Classes préparatoires

¹ Seul un forfait "repas" est demandé à la famille (70 euros pour tout le séjour). Par ailleurs, pour les séjours se déroulant dans les trois régions partenaires - le land de Saxe Anhalt en Allemagne, la région de Pardubice en République Tchèque, la région de Malopolska en Pologne), la subvention régionale est fixée à 100 % du barème régional (gratuité totale).

² Chiffres provisoires pour l'année 2010/2011

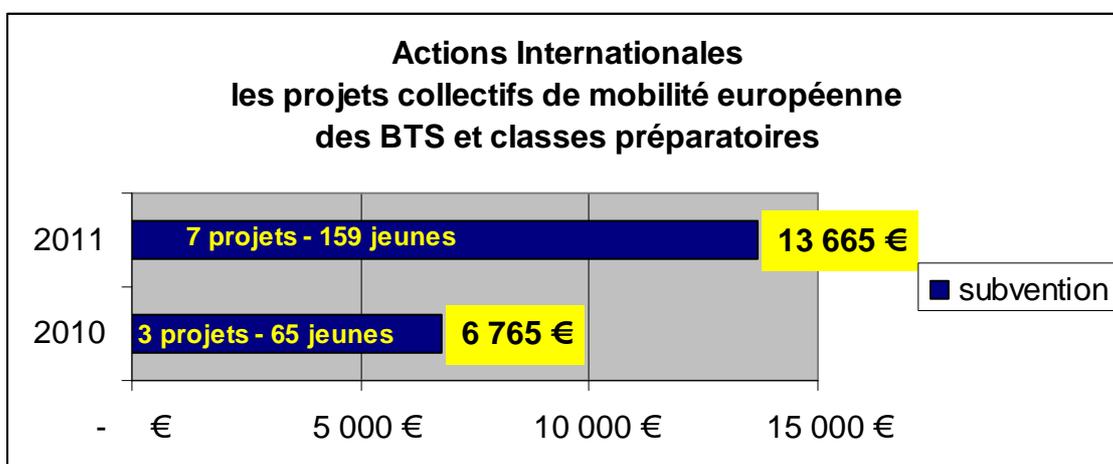
Proche dans sa philosophie de « Trans'Europe Centre », le dispositif « Actions internationales » permet aux jeunes inscrits en BTS et Ecole préparatoires, entre autre, de réaliser un voyage collectif en Europe³ (possibilité offerte à l'International également pour les lycéens, apprentis) élaboré par l'équipe éducative d'une durée minimum d'une semaine.

Pour la mise en œuvre de ces séjours collectifs en Europe, la Région accorde un montant de 15 € par élève et par jour.

Actions Internationales – l'Europe pour les BTS et Classes préparatoires en chiffres

En 2011, la Région a contribué au financement de **7 projets de séjour en Europe (159 jeunes) pour un montant de 13 665 €.** (*chiffres provisoires*)

Concernant 2010 la Région a apporté son soutien financier à **3 projets organisés en Europe (65 jeunes pour une subvention de 6 765 €).**



2.2.4. Euro Métiers Centre

La Région accompagne, à travers ce dispositif, les projets individuels à finalité professionnelle des lycéens et des apprentis. Ce dispositif bénéficie du soutien financier de l'Europe et concerne chaque année plus de 500 apprentis et lycéens pour l'infra bac et 40 apprentis pour le post-bac.

Euro-Métiers Centre permet aux jeunes d'effectuer un stage professionnel en entreprise, ayant un lien direct avec la formation suivie, dans l'un des pays de l'Union Européenne ou pays associés. Afin de s'adapter au maximum aux projets de formation des jeunes, Euro-Métiers regroupe trois sous dispositifs de durées différentes :

- **Premier parcours –LEONARDO** : de trois à huit semaines pour les lycéens (BEP et Bac Pro) et de trois à six semaines pour les apprentis (CAP au Bac Pro),
- **Jeune diplômé – LEONARDO** : de trois à vingt-six semaines pour les post-diplômés de l'apprentissage (tous niveaux),

³ La Région a orienté prioritairement ce dispositif vers les pays européens pour les lycéens post-bac et les zones de coopération décentralisée avec la Région Centre, exception faite des projets de séjour se déroulant dans le cadre d'une action de solidarité (pour ces derniers, par ailleurs, un cofinancement peut être accordé au titre de la politique régionale de coopération internationale) pour les lycéens en formation initiale et post-bac.

- **Bac +** : de deux à quatre semaines pour les apprentis (niveau III à niveau I) en cours de formation.

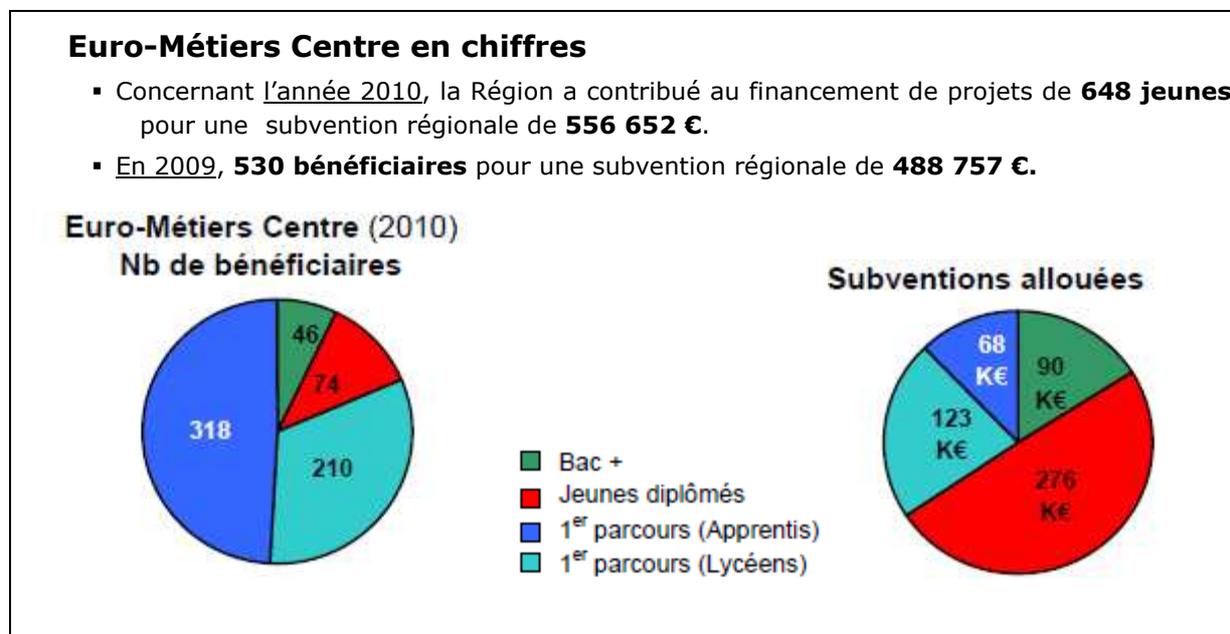
L'objectif commun à ces trois sous dispositifs est de permettre aux jeunes d'acquérir, pendant leur formation ou à l'issue de leur diplôme, une expérience professionnelle européenne, de favoriser l'acquisition et l'utilisation de connaissances, de compétences et de qualifications dans un contexte professionnel européen en vue de faciliter l'insertion professionnelle et le développement personnel des bénéficiaires.

Ainsi, Euro-Métiers Centre vise à permettre aux jeunes de :

- Découvrir et acquérir des pratiques professionnelles différentes,
- Améliorer leurs compétences linguistiques,
- Bénéficier d'une ouverture interculturelle et sociale,
- Développer une véritable citoyenneté européenne.

Afin de permettre aux jeunes de réaliser leur projet, une bourse forfaitaire (financée par le Conseil Régional et l'Union Européenne) leur est accordée par semaine de stage effectuée ; son montant s'élève à 130 ou 174 € (selon le projet). Par ailleurs, le Conseil Régional et l'Union Européenne financent la préparation linguistique et culturelle des apprentis et post-diplômés de l'apprentissage. De plus, la Région apporte un financement aux CFA pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

Chaque jeune bénéficiaire d'un Euro-Métiers Centre se voit remettre un Europass Mobilité. Ce document permet de valoriser l'expérience acquise et décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe. Il présente comment, où et par qui le jeune a été formé ainsi que les compétences acquises, les activités réalisées et les résultats obtenus. L'Europass Mobilité, reconnu partout en Europe, donne de la lisibilité aux compétences et est un atout sur le marché du travail.



2.2.5. Mobi-Centre

Ce dispositif mis en place par la Région permet aux étudiants d'effectuer un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche dans le cadre de leur cursus de formation. Il concerne des mobilités individuelles. Initialement ouvert à l'espace européen, il a été étendu à l'international en 2009.

Construit pour faciliter, grâce à leur expérience acquise à l'étranger, l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires, Mobi-Centre attribue un « crédit - temps » personnel à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la région (y compris les étudiants en BTS ou classe préparatoire des lycées). Ce système de « crédit - temps » est conçu pour effectuer dans le cadre de leur cursus un ou plusieurs séjours à l'étranger en le répartissant à leur convenance tout au long de leur cycle d'études supérieures. Ce « crédit- temps » varie selon les filières en allant de six mois pour les filières courtes (inférieures ou égales à 3 ans : BTS, DUT, IFSI) à douze mois pour les filières longues (supérieures à 3 ans et s'intégrant dans le cursus LMD).

Ainsi, grâce au dispositif « Mobi-Centre » les étudiants ont la possibilité de réaliser :

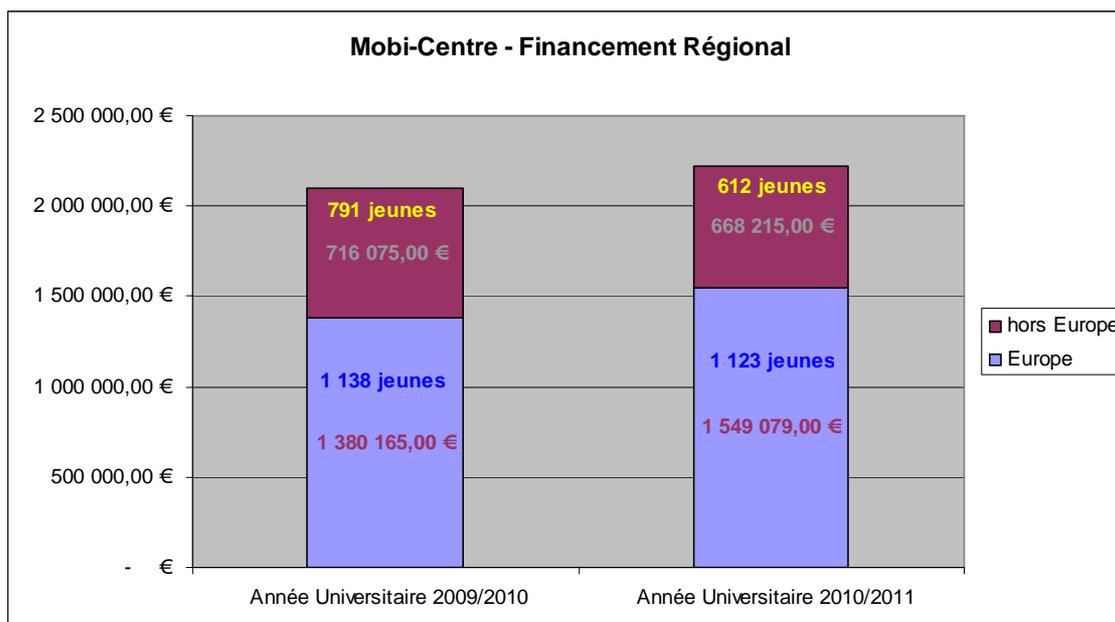
- Un stage professionnel obligatoire en entreprise ou en laboratoire (quatre semaines minimum) dans n'importe quel pays, à l'exception de la France,
- Un séjour d'études ou de recherche, validé par l'établissement français, (trois mois minimum) dans n'importe quel pays (France exclue).

Préparé par l'établissement de formation (ou par l'étudiant lui-même), le projet de mobilité individuelle prévoit l'octroi d'une bourse forfaitaire de 60 € par semaine de formation ou de stage passée à l'étranger.

Par ailleurs, la Région s'est engagée en mettant en place l'AFE (Aide à la formation en Europe) à aider financièrement les jeunes étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur situé à l'extérieur de la région Centre mais justifiant d'une domiciliation en région Centre depuis au moins deux ans.

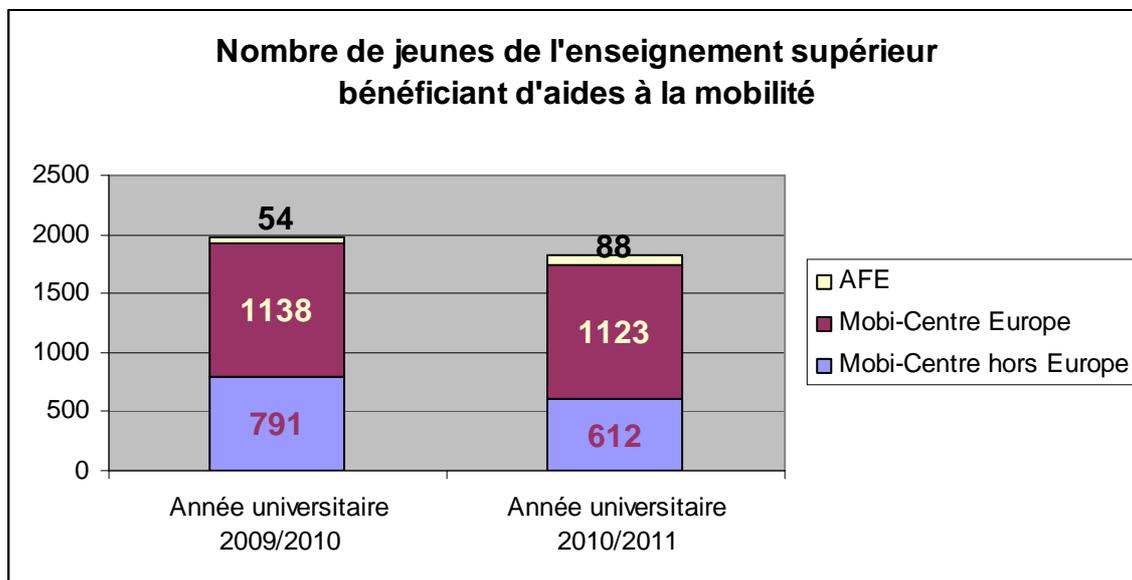
Mobi-Centre en chiffres

- Concernant l'année universitaire **2010-2011** (chiffres provisoires), le dispositif Mobi-Centre a permis d'accompagner les projets de mobilité de 1 735 étudiants bénéficiaires pour une subvention globale de 2 217 294 € dont **1 549 079 € pour l'aide à la mobilité européenne de 1 123 étudiants, soit une aide moyenne individuelle de 1 379 €.**
- Lors de l'année universitaire 2009/2010, 1 929 bénéficiaires pour une subvention globale de 2 096 240 € dont **1 380 165 € pour l'aide à la mobilité européenne de 1 138 étudiants, soit une aide moyenne individuelle de 1 212 €.**



Mobi-Centre / AFE

L'AFE (Aide à une formation en Europe) est destinée aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur hors de la région Centre mais justifiant d'une domiciliation en région Centre depuis au moins 2 ans.



L'ouverture à l'Europe est pour le Conseil régional du Centre une ambition affichée et réelle. En effet, l'ensemble de ces dispositifs, permet d'accompagner au total la mobilité européenne de 10 500 jeunes par an pour un budget de 5 millions d'euros. Aujourd'hui, la Région souhaite approfondir encore les modalités d'accompagnement des jeunes vers l'Europe à travers ses différents dispositifs. Elle souhaite mettre en valeur, pour chaque jeune, un véritable « Parcours d'Europe » qui donnerait une valeur plus grande à leur expérience de mobilité européenne, notamment dans la perspective de leur insertion professionnelle.

2.3. Après la mobilité européenne – meilleure insertion professionnelle et citoyenneté européenne active

Construit comme autant d'étapes de voyage, « Parcours d'Europe » permet aux jeunes de découvrir un pays, une culture (jumelages, Trans'Europe Centre, Actions Internationales), d'effectuer un stage ou une partie de son cursus de formation (Euro-Métiers Centre, Mobi-Centre) à l'étranger.

Ainsi, l'expérience acquise dans le cadre d'un séjour collectif de découverte pourra susciter des envies, lever les freins culturels à la mobilité voire déclencher une réflexion pour la possible poursuite d'une partie du cursus de formation à l'étranger.

Etudier ou effectuer un stage à l'étranger démontre une bonne détermination et des capacités d'adaptation. Parfois, préalable à l'embauche, cette expérience offre de toute façon une longueur d'avance pour les jeunes en recherche d'emploi.

Il est donc indispensable de valoriser l'expérience acquise de ces jeunes notamment au travers de :

- Une attestation « Parcours d'Europe » pour tous délivrée par la Région (crédit mobilité-temps),

- Un Europass mobilité, document standardisé pour valider les compétences acquises et reconnues aux quatre coins de l'Europe délivré aux jeunes bénéficiaires d'expériences professionnelles acquises à l'étranger,
- Une valorisation des travaux réalisés lors de leur séjour (vidéos, expositions, publications, etc.) par leur mise en ligne sur les sites de la Région et connexes.

« Parcours d'Europe » doit permettre d'ancrer le processus de mobilité européenne des jeunes : découvrir, étudier, travailler en Europe doit pouvoir devenir un possible pour tous. Cet objectif doit être programmé sur le long terme et s'appuyer sur les éléments suivants :

- Créer une « communauté Parcours d'Europe ». Chaque année, ce sont plus de 10 500 jeunes qui bénéficient des dispositifs d'aide à la mobilité européenne mis en œuvre par la Région. Pour ancrer le principe de mobilité européenne, donner envie aux jeunes de partir ou de repartir, nous proposons de créer une communauté « Parcours d'Europe ». Cette « communauté » constituée de l'ensemble des bénéficiaires sera destinataire des informations liées à l'Europe en région : organisation de la semaine de l'Europe, conférences, etc,
- Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes en mettant par exemple à leur disposition des ressources destinées à valoriser l'expérience de mobilité dans leur CV. Par ailleurs la Région envisagera les possibilités de mise en œuvre d'un portefeuille de compétences numérique permettant de valoriser l'expérience acquise à l'étranger,
- Mobiliser le Conseil Régional des Jeunes, en particulier pour imaginer des démarches et des outils permettant d'intéresser la jeunesse et de créer le désir d'Europe (application Smartphone, témoignages de jeunes...).

3. Calendrier « Parcours d'Europe »

« Parcours d'Europe » doit permettre aux jeunes habitants de notre Région d'accéder à une expérience significative à l'étranger, car ce sont eux qui porteront demain le dynamisme régional par leurs connaissances, leur créativité, et leur capacité d'innovation et d'adaptation à un environnement en constante évolution.

Afin que « Parcours d'Europe » soit opérationnel dès 2012, je vous propose que nous engagions dès maintenant et sur cette base une concertation avec les acteurs concernés.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

François BONNEAU